



Saint-Nectaire, le 20 mars 2020

Chère Concitoyenne, Cher Concitoyen,

Le Président de la République a annoncé lundi 16 mars 2020 une série de mesures destinées à contenir la propagation du Covid – 19 en France. Ces mesures de prévention et de protection de la population doivent être strictement appliquées pour faire face à l'épidémie sans précédent que nous traversons.

Je vous invite à les suivre pour vous protéger aussi longtemps que le Gouvernement vous le demande et ce malgré la météo clémente du moment. Rester chez vous !

En qualité de Maire, avec le soutien du Conseil municipal, j'ai pris les décisions suivantes pour nous permettre de vous protéger et vous servir :

- Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont à pied d'œuvre depuis mardi 17 mars pour informer et répondre aux besoins des populations les plus fragiles et isolées. Un courrier à l'ensemble des personnes de plus de 65 ans a été distribué par La Poste dès mercredi 18 mars pour leur proposer notre soutien logistique et opérationnel.
- Les services de la mairie, secrétariat et équipe technique, ont été réorganisés dès mardi 17 mars 12h pour permettre un accueil téléphonique élargi et une continuité des services indispensables à la population, en particulier l'état-civil et la surveillance de l'eau potable et assainissement. Un service minimum de propreté communale et de surveillance générale de la commune est également assuré. L'accueil physique à la Mairie a été suspendu. Des attestations dérogatoires pour vous déplacer exceptionnellement ont été mises à disposition de la population au pôle commercial et à l'entrée de la Mairie.
- Le Centre Lignerat (salles municipales et piscine Aqualudique) est fermé depuis dimanche 15 mars. La location de salles municipales a également été suspendue.

Cette situation va durer et le confinement sera probablement reconduit voire renforcé dans les heures ou jours à venir.

C'est pourquoi je prends aujourd'hui la décision d'élargir l'accueil téléphonique de la mairie 7 jours / 7 et 24H /24. Vous pouvez donc joindre le 04 73 88 50 41 à tout moment. Vous pouvez également me joindre personnellement au 06 72 80 99 84 pour toute demande.

Concernant le bureau de Poste de Saint-Nectaire, nous avons été informés de la fermeture de l'accueil public au guichet. Vous devez vous rendre à Issoire pour les actes nécessitant le guichet. Cependant les lettres recommandées et colis en instance sont conservés à l'accueil courrier de Saint-Nectaire (à l'arrière du bâtiment côté parking). Un affichage des modalités sera réalisé par les services de la Poste. Je n'en connais pas encore les horaires au moment où je vous écris.

Je vous informe que les commerces de proximité et de première nécessité sont ouverts à Saint-Nectaire : Pharmacie, Boulangerie, Epicerie et Tabac-Pressé.

L'ensemble des élus du Conseil municipal se met à votre entière disposition pour vous livrer vos courses (pain, épicerie, pharmacie en liaison avec les commerçants de Saint-Nectaire) et répondre à toute demande de votre part. Nous pouvons par exemple pour apporter des attestations dérogatoires à domicile si vous ne disposez pas de connexion internet ou d'imprimante et ne pouvez sortir de chez vous.

Je vous invite également, pour ceux qui ont Internet, à consulter le site www.ville-saint-nectaire.fr qui sera mis à jour avec toutes les informations qui nous arrivent quotidiennement. Pour ceux d'entre vous qui se rendent au pôle commercial, le panneau d'information municipal est également actualisé quotidiennement.

Dans cette période inédite, la solidarité et le respect collectif seront déterminants. Je veux vous assurer du dévouement de l'ensemble des élus municipaux pour vous aider à traverser ce moment difficile de confinement prolongé.

Bien sincèrement.

*Bien à vous
Cordialement*

Le Maire

Alphonse Bellonte



Vos numéros utiles :

Docteur BERAUD- CAMBRESY : 04 73 68 38 84

Infirmières : 06 43 77 47 90

Pharmacie : 04 73 88 52 26

Vival : 04 73 88 55 41

Boulangerie : 04 73 88 50 81

Les 4 feuilles Tabac-presse : 04 73 88 51 02

Mairie Standard : 04 73 88 50 41

Maire Alphonse Bellonte : 06 72 80 99 84

Vos numéros d'urgence :

Samu : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18